

CAPITAL SOCIAL ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE À LA SANTÉ : UNE ÉTUDE DE CAS AU BURKINA FASO

Issa SOMBIE

Institut des Sciences des Sociétés/ CNRST-Burkina Faso

sombiss@gmail.com

Résumé : La présente étude a été réalisée dans la région sanitaire du centre -est du Burkina Faso, précisément dans les villages de Soumangou, de Loanga, de Ouéguédo dans le district sanitaire de Tenkodogo . L'objectif de cet article est d'utiliser le concept de capital social pour analyser le processus de mobilisation communautaire et ses facteurs d'influence. Les participants à l'étude se composent des membres des comités de gestion (CoGes)des centres de santé et de promotion sociale (CSPS , des responsables de structures communautaires, des chefs de ménage. Au total, ce sont 69 personnes qui été interviewées. Les données ont été traitées et analysées à l'aide du logiciel NVIVO. Les résultats indiquent une variation une différence dans le niveau de participation des communautés aux actions de santé initiées par le CoGes et le CSPS alors que les villages incluent dans l'étude, disposent d'assez d'organisations mises en place par les populations en vue de créer des liens sociaux de collaboration. Le capital social ainsi généré par les liens sociaux établis, allait contribuer à créer un climat de coopération favorables aux actions collectives. On note que la seule présence des structures communautaires ne suffit à créer le capital social, il faut que d'autres conditions comme le leadership des responsables d'association, l'établissement de liens confiance entre les populations soient réunies.

Mots clés : Capital social, , participation communautaire, Burkina Faso.

SOCIAL CAPITAL AND COMMUNITY PARTICIPATION IN HEALTH: A CASE STUDY IN BURKINA FASO

Introduction

Le concept de capital social tant usité dans le domaine de la recherche pour expliquer les dynamiques des mouvements sociaux, aussi bien dans les sciences sociales que les autres sciences (Coleman, 1988; Knoke, 1999) , a été développé de façon claire et explicite par le chercheur James S. Coleman. Dans le cadre de ses études en vue de mettre en place une théorie générale et cohérente pour mieux comprendre et expliquer les relations sociales, il a développé l'idée de capital social en conjonction avec les concepts de capital physique et humain (Coleman, 1994). Il a défini le capital physique comme l'ensemble des investissements dans les outils, les machines et autres équipements tangibles. Quant au capital humain, il désigne les investissements moins tangibles dans les compétences et les connaissances des individus. Du capital social, l'auteur indique qu'il est moins palpable et représente tous les changements qui facilitent la mobilisation, la coopération conduisant à des actions dans les relations entre des individus. Il mentionne que ce qui différencie le capital social des autres formes de capital est bien son aspect public. Il reste

une propriété collective et non individuelle. Le capital social écrivait Coleman « est défini par sa fonction. Il ne s'agit pas d'une entité unique, mais d'une variété d'entités différentes ayant deux caractéristiques en commun : elles consistent toutes en un aspect de la structure sociale, et elles facilitent certaines actions des individus qui sont dans la structure" (Coleman, 1994, p. 302). Le sociologue Pierre Bourdieu a défini le capital social ainsi : « c'est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et en d'autres termes à l'appartenance à un groupe (...) comme ensemble d'agents unis par des liaisons permanentes et utiles » (Bourdieu, 2008, p. 102). L'auteur distingue quatre formes de capitaux : capital économique, capital culturel, capital symbolique et capital social. Le capital social favorise l'inscription des individus dans des réseaux, des groupes qui sont au fondement de la solidarité, de l'entraide. Robert Putnam (Putnam, 2015) indique que « le capital social se réfère à la valeur collective de tous les réseaux sociaux et les inclinations qui résultent de ces réseaux pour faire des choses l'un pour l'autre ». Il poursuit en soulignant que le capital social est un élément essentiel de l'établissement et du maintien de la démocratie. Il relève que la diminution du capital social dans un pays entraîne systématiquement une baisse de la confiance dans le gouvernement et de la participation civique.

En plus des définitions du capital ci-dessus mentionnées, la littérature abonde de plusieurs autres définitions d'autres auteurs de divers domaines de recherche (Anheier, Gerhards and Romo, 1995; Brehm and Rahn, 1997; Fernandez and Weinberg, 1997; Woolcock, 1998; Knoke, 1999; Molyneux, 2002; Bayat, 2005). Ces définitions varient selon qu'elles portent sur la substance, les sources ou les effets du capital social. Elles se différencient également selon qu'elles se focalisent sur les relations qu'un acteur entretient avec d'autres acteurs, sur la structure des relations entre les individus au sein d'une organisation, sur la structure du capital social entre acteurs au sein d'un groupe ou les deux types de liens (Portes, 1998a; Adler and Kwon, 2002). La littérature informe que les bénéfices du capital social sont nombreux. En effet, des auteurs ont indiqué que l'un des bénéfices du capital social reste l'accès à l'information. Il ressort de plusieurs études que le capital social facilite l'accès à des informations de qualité et dans les meilleurs délais (Coleman, 1987). Il ressort que des acteurs ont utilisé leur capital social dans les domaines de la recherche, de l'emploi pour accéder à des informations pertinentes pour l'atteinte des objectifs qu'ils s'étaient fixés (Leana III and Van Buren, 1999 ; Adler and Kwon, 2009). Un autre bénéfice qui a été relevé, est le pouvoir d'influence qu'il concède aux acteurs. Les différents liens établis procurent des ressources qui contribuent à fixer et accroître le pouvoir des acteurs (Burt, 2000). Le renforcement de la solidarité est considéré comme étant un bénéfice du capital social. Du fait qu'il contribue à l'émergence de normes sociales et participe également à leur respect par les acteurs, le capital social renforce la solidarité entre les membres du groupe mais aussi entre le groupe et d'autres institutions (Krackhardt and Hanson, 1993). De ce fait, le capital social est un élément important dans le renforcement de la culture du groupe et de la solidarité.

Bourdieu et Coleman soulignent tous deux, le caractère intangible du capital social par rapport aux autres formes. Alors que le capital économique se trouve sur les comptes bancaires des gens et que le capital humain est dans leur tête, le capital social est inhérent

à la structure de leurs relations. Pour posséder du capital social, une personne doit être liée à d'autres, et ce sont ces autres, et non elle-même, qui sont la source réelle de son avantage.

A la suite de la littérature exploitée, on pourrait distinguer trois grandes approches du capital social. En effet, la première approche que nous qualifions de micro s'intéresse à la nature et aux formes de coopération. Elle se focalise sur la propension des acteurs à coopérer en s'associant ou en se regroupant pour atteindre certains objectifs). Elle s'oriente vers les différentes stratégies de coopérations existantes en vue d'accroître les capacités d'actions collectives. Le capital social est ainsi appréhendé comme des motivations des acteurs à coopérer, comme des comportements d'adhésion à des groupes et associations et comme des croyances. C'est cette forme de capital social que la Banque Mondiale désigne comme « le capital social cognitif ». La seconde approche qualifiée de macro met l'accent sur la dimension d'intégration et de cohésion sociale du capital social. Elle se penche sur l'environnement et sur les structures sociales et politiques d'un groupe social qui fait la promotion de la confiance et de la réciprocité. Ce sont ces valeurs qui créent et entretiennent des conditions favorables à l'engagement social et à la participation civique et politique. Selon cette approche, le capital social est perçu comme un bénéfice collectif, produit par les structures sociales et politiques (Putnam, 2001). La troisième est centrée sur la valeur instrumentale du capital social. Elle se base sur les ressources mobilisables que les réseaux sociaux peuvent produire en termes d'information et de soutien. Le support et l'accès à l'information permettent ainsi aux acteurs de s'engager dans des actions collectives (Burt Ronald, 1992 ; Portes, 1998b ; Lin, 2001). Les réseaux sociaux, la position des membres au sein de ces réseaux, les types d'interactions et leurs conditions de réalisation sont tous des facteurs qui déterminent la nature et le mode de circulation des ressources. Cette approche suppose que le capital social n'est ni une propriété individuelle, ni une propriété collective mais plutôt une propriété de l'interdépendance entre les individus et les groupes au sein d'une communauté. Il est ce qui permet aux membres d'une communauté de déclencher une action collective, de se mettre ensemble pour atteindre un objectif. C'est cet élément qui facilite la mobilisation, l'engagement, l'élan de solidarité. C'est cette ressource qui établit la confiance, instaure la solidarité et nourrit la réciprocité.

L'objectif de cet article est d'utiliser le concept de capital social pour analyser le processus de mobilisation communautaire et ses facteurs d'influence dans trois villages de la région sanitaire du Centre-Est au Burkina Faso

1. Méthodologie

1.1 Zone d'étude

Les données utilisées dans cet article, ont été collectées dans les villages de Soumangou, de Ouéguédo et de Loanga). Le recensement général de la population et de l'habitat de 2019 estimait la population de cette commune à 157.947 habitants composés de 73950 hommes et de 83997 femmes. Le nombre total de ménages est estimé à 31502. Selon la même source, le rapport de masculinité est de 88. Les principales ethnies qui peuplent

cette région sont les bissa, les mossi, les peulhs et les Yana. Les religions pratiquées sont l'islam, le christianisme et l'animisme. Selon les statistiques scolaires 2021 du ministère de l'éducation nationale le taux de scolarisation au primaire était de 84% en 2020. Le paludisme, les affections respiratoires, les affections de la peau et les maladies diarrhéiques sont les maladies les plus courantes. La collecte des données s'est déroulée dans les villages de Loanga situé au Sud de Tenkodogo, à Ouéguedo situé au Nord et à Soumangou à l'Est. Ces trois localités présentaient un niveau de participation très variable. En effet, on note que les populations de Ouéguedo sont plus présentes aux réunions organisées par le CSPS, contribuent plus aux divers efforts de cotisation, s'impliquent dans les travaux de nettoyage et d'assainissement du centre de santé. La participation est moyennement faible dans les deux autres villages. C'est sur la base de ce constat que ces villages ont été choisis comme zone d'étude.

1.2 Participants à l'étude

Les participants à l'étude se composent des membres des Comités de gestion (CoGes) des centres de santé et de promotion sociale (CSPS), des responsables de structures communautaires, des chefs de ménage. Il faut noter que dans le cadre de la promotion de la participation communautaire à la santé, il a été mis en place des CoGes dans chaque village abritant un CSPS. Le bureau CoGes est composé d'une dizaine de membres, élus parmi les populations. Chacune des trois localités dispose de son CoGes et les trois premiers responsables ont été impliqués dans l'étude à savoir : le président, le trésorier et le secrétaire général. Ce sont au total 9 membres de CoGes qui ont été inclus dans l'étude soit 6 hommes et 3 femmes. De plus, dans chaque localité, 20 chefs de ménage (15 hommes et 5 femmes) ont été sélectionnés pour participer à l'étude, soit un total de 45 chefs de ménages hommes et 15 cheffes de ménage femmes. La sélection des femmes chefs de ménage s'est faite avec le concours du bureau des CoGes. En effet, l'équipe de recherche a, dans un premier temps sollicité le bureau du CoGes pour l'aider à établir une liste de femmes cheffes ménages dans le village. A la suite, un tirage aléatoire a permis de retenir 5 femmes par village. Ensuite, des contacts ont été pris avec les personnes sélectionnées afin de leur expliquer les objectifs de la recherche et recueillir leur consentement. A la suite des rendez-vous ont été pris pour la réalisation des interviews. Il importe de noter que les femmes cheffes de ménages interrogées sont toutes des veuves. Leurs âges oscillent entre 28 et 62 ans. Parmi elles, seules 4 ont indiqué avoir un niveau de scolarisation équivalent au primaire. Le reste n'a pas fréquenté l'école moderne. Elles sont toutes mères de plusieurs enfants. Le nombre moyen d'enfant par femme est de 3. S'agissant de la profession, elles sont toutes les 15 ménagères et exercent le petit commerce.

Quant aux autres chefs de ménage ils ont été choisis de façon aléatoire également. En effet, les concessions femmes cheffes de ménage ont été utilisées comme point de référence pour la sélection des ménages ou des hommes ont été sélectionnés. Dans chacune des trois localités, trois ménages dirigés par un homme ont été choisis autour de la concession de la femme cheffe de ménage ayant participé à l'étude. C'est procédant

de cette façon que tous les 15 hommes chefs de ménages dans chaque localité ont été choisis pour participer à l'étude.

Tableau 1 : Récapitulatif des participants à l'étude et leur nombre

| <i>Localité/Participants à l'étude</i> | <i>Hommes chefs de ménage</i> | <i>Femmes cheffes de ménage</i> | <i>Membres de bureau CoGes</i> | <i>Total</i> |
|--|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|--------------|
| Loanga | 15 | 5 | 3 | 23 |
| Ouéguédo | 15 | 5 | 3 | 23 |
| Soumangou | 15 | 5 | 3 | 23 |
| | 45 | 15 | 9 | 69 |

Ce sont au total 69 personnes qui ont participé à l'étude, soit 51 hommes et 18 femmes. Il faut préciser que parmi les 9 membres des bureaux CoGes, figurent 3 femmes.

1.3 Collecte des données.

La collecte des données s'est déroulée entre Mai et juillet 2022. Plusieurs outils ont été utilisés : deux guides d'entretien et une grille d'observation. Le premier guide d'entretien qui a servi à collecter des informations auprès des membres du bureau des CoGes, a abordé les thèmes suivants : stratégies de mobilisation utilisées par les CoGes, les profils et structures associatives dans les zones d'études, les perceptions sur la confiance, les facteurs qui influencent la participation des populations aux activités de promotion de la santé, les difficultés liées au fonctionnement des associations et autres structures communautaires. Le second guide destiné aux chefs de ménages a permis de discuter les thèmes portant sur les pratiques de participation communautaire des ménages, les facteurs individuels, collectifs et culturels qui impactent sur la participation communautaire des populations, les éléments clés qui facilitent la solidarité et la coopération entre les populations, l'adhésion des populations aux associations et autres structures communautaires. La fiche de consentement comportait des informations sur les objectifs de la recherche, les droits des personnes interrogées, les mentions d'acceptation ou non de participer à la recherche.

1.4 Traitement et analyse des données

Tous les 69 entretiens réalisés ont été enregistrés sur des bandes sonores et sauvegardés sur des supports numériques. La première étape du traitement a consisté en la transcription des contenus des bandes sonores en langue française. La seconde étape a été consacré à la codification des fichiers retranscrits. A l'aide d'un guide de codage, tous les fichiers ont été parcourus. Le traitement des données s'est poursuivi avec le regroupement des parties des discours selon les thèmes de l'étude. La dernière étape, c'est-à-dire la phase de l'analyse de contenu a été effectuée en extrayant et en mettant en

relations les différents éléments de sens pour rédiger les différentes parties des résultats de l'article. Les analyses ont été étayées par des verbatim (des extraits de discours des personnes interrogées). Les verbatims, utilisés par moment en début de paragraphe et souvent à la fin, sont toujours marqués d'un signe qui les distinguent du reste du texte. Les données collectées à travers la grille ont d'abord été classé par thématiques et utilisées pour illustrer certaines analyses.

2. Résultats

2.1 Les pratiques de participation à la santé

Le tableau II présente les résultats de l'enquête menée auprès des chefs de ménages des villages concernés par l'étude en vue d'apprécier les pratiques de participation aux activités de santé chez les populations. Le Comité de Gestion du centre (CoGes) mis en place dans chacun des villages pour jouer le rôle d'interface entre les populations et le système de santé mobilise les communautés autour de trois principales activités : la participation aux réunions du CoGes, la contribution financière pour faire face aux dépenses du centre de santé, la participation aux travaux d'intérêts communs (nettoyage de l'air du CSPS, fabrication de briques pour construction de logement) au profit du centre de santé. Les informations contenues dans le tableau montrent une faible participation des populations des villages de Loanga et de Soumangou aux activités du CoGes. Par contre, du côté de Ouéguédo, on relève une relative forte participation des communautés aux actions de santé.

Tableau II : Pratiques de participations des communautés

| Pratiques de participation/villages | Loanga | | Ouéguédo | | Soumangou | |
|--|--------|--------|----------|--------|-----------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Présence aux réunions des CoGes | 2 | 0 | 11 | 3 | 3 | 0 |
| Cotisation financière au profit du centre de santé | 0 | 0 | 10 | 4 | 4 | 0 |
| Présence aux travaux (nettoyage CSPS, confection de briques) | 2 | 1 | 13 | 5 | 2 | 0 |
| Total | 4 | 1 | 34 | 12 | 9 | 0 |

Source : Enquête terrain

2.2 De la présence des associations

Cette section vise à analyser les liens entre l'existence d'associations formelles et informelles et la participation des populations aux actions collectives de santé. Elle cherche à appréhender le rôle des réseaux d'appartenance dans le processus de la participation des communautés locales aux actions de santé de leur village. Il s'est agi

essentiellement de répertorier toutes les formes de regroupement (associations) qui sont utilisées dans ces zones pour faciliter la collaboration entre les populations locales. Une seconde étape de l'analyse consiste à montrer comment ces réseaux sont utilisés comme ressource pour enclencher l'action collective.

Trois formes d'associations formelles et non formelles ont été identifiées dans les trois villages à savoir les tontines, les associations religieuses et les groupes d'entraides agricoles. Les tontines comme l'indiquent les résultats des enquêtes, sont des dispositifs d'entraide financière mis en place dans les communautés en vue de promouvoir des activités économiques. Ce sont un groupe de personnes qui décide de mettre en place un cadre de mobilisation de ressources financières sur la base de cotisation individuelle selon une périodicité déterminée. Chaque membre de groupe reçoit à tour de rôle un montant équivalent à la somme de toutes les cotisations individuelles du mois. Le processus continue jusqu'à ce que tous les membres reçoivent leur part. Au-delà du fait qu'elles favorisent la mobilisation de ressources financières au profit de ses adhérents, elle constitue un cadre de socialisation et de construction des relations individuelles et collectives qui sont d'un apport important pour le développement de la cité. L'adhésion aux tontines oblige à assister aux réunions, à participer aux diverses initiatives décidées par le groupe. Ainsi, adhérer à une tontine oblige les individus à une collaboration, donc à la défense d'intérêts communs. Les relations de tontine dont il est question ici, amènent les individus à échanger, à apprendre à se découvrir, à forger des liens sociaux. Elle agrandit le réseau d'interactions individuelles et de groupes et contribue ainsi à la création et au maintien du capital social. Elle joue un rôle important dans l'action collective en ce sens qu'elle peut être, soit à la base de la création ou du renforcement de la confiance entre les citoyens, soit elle est la conséquence d'un niveau élevé d'assurance les uns aux autres.

Les associations religieuses regroupent trois formes d'organisation autour de trois religions à savoir l'islam, le catholicisme, le protestantisme, avec également des appellations différentes. Dans le milieu des pratiquants de l'islam, on parle de groupe de lecture de coran. Ce sont en fait des groupes constitués majoritairement par des femmes dont l'objectif principal reste l'apprentissage de la lecture du coran. Chez les catholiques, on parle de chorale, c'est en fait un groupe mixte de fidèles qui animent les messes à travers les lectures et les chants. Dans le cercle des protestants, on parle de groupe de prières et d'intercession. Ces organisations sont des cadres de renforcement de la foi religieuse qui se fait à travers un certain nombre d'activités. L'adhésion à ces groupes religieux est volontaire et se fait individuellement.

Les groupes d'entraide sont des associations informelles composées essentiellement de jeunes. Ils sont un instrument de solidarité dont le rôle premier est d'aider les membres du groupe dans les travaux agricoles. Tous les membres bénéficient à tour de rôle d'un appui du groupe pour la réalisation de certains travaux agricoles comme les labours ou les récoltes. Les groupes d'entraide ont constitué pendant longtemps le fer de lance de la solidarité dans les zones rurales burkinabé. Ils cristallisent la collaboration entre les individus mais aussi et surtout entre des familles et des concessions. Au-delà du travail agricole, ils développaient une dynamique de soutien réciproque qui s'étend

pratiquement dans les domaines de la vie. Elles servent de base à l'initiation de plusieurs types relations entre les populations. Le tableau III ci-dessous donne un aperçu sur la présence de ces trois formes de réseaux dans la zone de l'étude.

Tableau III : Nature et nombre d'associations par village

| Types de réseaux/Villages | Loanga | Ouéguédo | Soumangou |
|----------------------------|--------|----------|-----------|
| Tontines | 6 | 15 | 5 |
| Associations religieuses | 7 | 10 | 4 |
| Groupe d'entraide agricole | 2 | 6 | 3 |

On constate que le village de Ouéguédo est le plus dynamique avec environ 31 associations. Les villages de Loanga et Soumangou sont pratiquement au même niveau de participation aux activités de santé. En quoi la présence de réseaux peut-elle constituer un capital pour l'action collective de santé ?

2.3 Une participation communautaire à géométrie variable

Les informations contenues dans le tableau III, montrent une présence effective d'organisations à base communautaire dans chacun des trois villages de la zone d'étude. Toutefois, on remarque que la dynamique de participation communautaire n'est pas la même. Elle varie d'un village à un autre. On se pose la question de savoir qu'est-ce qui pourrait expliquer les effets de la présence des associations sur la participation. Qu'est-ce qui faciliterait d'utiliser les associations pour amener une plus participation des populations aux activités des CSPS.

Les résultats de l'enquête indiquent une plus grande implication des populations du village de Ouéguédo dans les activités collectives comme indiqué dans le tableau III. Il ressort que ce soit l'école, le centre de santé ou les forages, les communautés ont toujours participé par une mobilisation financière et une mobilisation de la main d'œuvre. Selon les données de l'enquête, il existe une tradition de participation dans le village de Ouéguédo même si certains estiment qu'elle a baissé d'intensité contrairement aux années antérieures. Les données collectées informent que le rôle des organisations communautaires est déterminant dans la participation des populations. En effet, en accordant une attention ~~à~~ au bureau du CoGes dans le village de Ouéguédo, on constate que plusieurs membres de cette structure sont membres d'autres organisations communautaires existantes. C'est le cas du président qui est le vice-président de la

communauté musulmane, la trésorière est la responsable de la tontine Nabonswendé. Quant au vice-président du CoGes, il est un des membres influents (son statut de chef traditionnel aidant) du groupement des producteurs de coton. On note que les réseaux existants du village sont représentés dans le bureau du CoGes. Par ailleurs, lorsqu'on s'intéresse aux stratégies de mobilisation mises œuvre (utilisation des responsables d'associations comme source d'informations), on constate qu'elles sont orientées vers les autres organisations existantes comme l'explique le président :

« Pour mobiliser ici, c'est un peu facile. Comme il existe beaucoup d'organisations et que certains de leurs membres sont aussi membre du CoGes, on demande à chacun de faire passer l'information dans son association et dans son quartier. En plus de ça, le crieur public passe l'information au niveau du marché, les cabarets et tous les lieux où les gens se regroupent. Il faut dire que le fait qu'il existe des groupes de tontines, les associations de femmes, ça facilite la tâche » (CoGes5).

On note que les associations constituent des réseaux qui contribuent assez efficacement à la mobilisation collective en faveur des actions de santé. En participant aux différentes réunions et autres activités organisées par le bureau CoGes du village Ouéguedo, nous avons pu constater cette réalité. En effet, ce sont plus d'une centaine de personnes, hommes et femmes qui avaient pris part à l'assemblée générale du CoGes lors de notre séjour. De même, le rapport de l'activité du 22 novembre 2020 portant sur la participation des populations à l'activité de confection de briques pour la construction d'un logement pour un agent de santé qui avait été nouvellement affecté dans le CSPS du village, indique la présence de 45 hommes et 21 femmes soit un total de 66 personnes. Il ressort de l'interview avec le président du CoGes, que pour la mobilisation, il s'appuie toujours sur les responsables existants. Par exemple pour le cas spécifique ci-dessus mentionné, il explique :

« Nous avons eu une réunion du bureau au cours de laquelle, nous avons discuté pour trouver une stratégie. C'est ainsi qu'on a convenu que tous les responsables du bureau mobilisent des membres de leur association pour participer à l'activité de confection de briques. Et c'est ce qui a été fait. Certains ont pu mobiliser 10, 15 et d'autres moins. Ce qui est important, c'est qu'on a pu trouver des gens pour faire le travail » (Responsable d'association, homme, 35 ans)

On constate que la présence des associations dans le village de Ouéguedo semble être un atout majeur pour la mobilisation communautaire. Les liens et interrelations créés par ces réseaux constitueraient des ressources sur lesquelles s'appuient les responsables du bureau du CoGes pour enclencher l'engagement des populations. Qu'en est-il des deux autres villages où on note également la présence de ce type de réseaux ?

S'agissant du village de Loanga, les données collectées indiquent des difficultés majeures dans la mobilisation communautaire. En effet, le bureau du CoGes qui devrait être le fer de lance pour la mobilisation en faveur des actions de santé, peine à fonctionner. Même si le bureau a pu être mis en place, il éprouve d'énormes difficultés à fonctionner. Les réunions statutaires ne sont pas tenues, tous les membres ne participent pas aux activités de l'instance communautaire. Le président déclare :

« Vous savez ici à Loanga , ce n'est pas simple. On a de sérieux problèmes pour mobiliser les gens. Ça ne va pas du tout. Regardez au niveau du bureau du CoGes, on ne peut même pas tenir les réunions. On fait tout pour informer les populations mais les gens ne viennent pas. Au niveau du CoGes, on ne peut rien faire du tout à cause de la faible mobilisation de la population. Depuis notre élection en 2019, on fait tout pour que les gens comprennent que le CoGes, c'est l'affaire de tout le monde mais vraiment, il faut être honnête, la mobilisation ne marche pas ». (Membre du CoGes)

L'existence de réseaux sociaux à Loanga n'a pas impacté sur la mobilisation des populations à participer aux actions de santé. Le tissu associatif ne semble pas une ressource mobilisable dans le processus de participation des communautés à accompagner le CoGes pour la réalisation des actions de santé en faveur des populations du village. Contrairement à Ouéguedo, on relève qu'en dépit de la présence de réseaux sociaux, la participation communautaire tant souhaitée est très difficile à mettre en place.

2.4 A la recherche d'explication

Dans cette section, nous analysons les facteurs qui pourraient expliquer les variations dans les pratiques de participation dans les trois villages en dépit de la présence des réseaux. On note que tous les trois villages comptent des réseaux (Associations). Le bon fonctionnement de ces structures devrait créer les conditions d'une bonne collaboration et coopération entre les populations et faciliter leur implication dans les actions communautaires. On note qu'en dépit de la présence de ces structures dans certains villages, l'engagement communautaire a du mal à se concrétiser. Les populations n'arrivent pas à coopérer, à initier des actions collectives pour défendre les intérêts de tous et faciliter la vie du groupe. Les actions communautaires souffrent de la faible participation et implication des populations dans les actions de promotion de la santé. On relève que c'est dans un seul village que la participation communautaire fonctionne, les populations se mobilisent pour coopérer et travailler ensemble pour améliorer la santé de la population. Quels sont les facteurs qui expliqueraient ces situations variables ?

Le faible fonctionnement des associations

Pour qu'un réseau crée des opportunités et contribue à une franche et fructueuse coopération entre les individus, ce réseau doit avoir un niveau de fonctionnement acceptable. Les réseaux comme les tontines, les associations religieuses, reposent sur une organisation, des règles, des principes, des compétences qui constituent les éléments essentiels pour leurs efficacités. Il a été constaté au cours de l'étude que les associations existantes dans les villages de Soumangou et de Loanga rencontraient beaucoup de difficultés dans leur fonctionnement. En effet, il est ressorti des enquêtes que le processus de mise en place de certains réseaux n'avait pas respecté les règles. Un interviewé s'exprime :

« Lorsqu'il a été question de créer la tontine, il y'a eu une première réunion au cours de laquelle, des gens ont soulevé un certain nombre d'inquiétudes portant sur le choix des responsables. Car dans le village, il y'a des gens qui n'ont pas une bonne réputation, donc si ces personnes

occupent des responsabilités, cela va être un frein à l'adhésion des populations et au bon fonctionnement. A notre grande surprise, une seconde réunion a été faite par quelques personnes et un bureau a été mis en place. Comme les gens n'étaient pas d'accord avec le processus, beaucoup se sont retirés et la tontine ne marche plus. C'est le cas avec beaucoup d'associations dans le village. Ce sont les mêmes personnes, parce que proches de certaines autorités coutumières, qui veulent être partout. C'est une raison qui fait que les choses bougent difficilement dans notre village. Je ne pense pas qu'il y a encore une seule tontine qui fonctionne bien à Loanga » (Homme, 32 ans).

C'est la même situation qui a été dépeinte dans le village de Soumangou, où une responsable d'association féminine relève :

« Ici dans notre village, les associations rencontrent beaucoup de difficultés dans leur fonctionnement. Tout le problème réside dans le choix des premiers responsables. Dès qu'on dit qu'on met en place une association, ce sont les mêmes personnes qui veulent occuper les postes de responsabilités. Avec l'aide de certaines autorités locales, elles font tout pour intégrer le bureau. Alors que leur seule présence constitue un obstacle, car ces personnes n'ont pas une bonne réputation. Une fois que le bureau est mis en place et qu'ils en sont membres, c'est fini les gens ne s'intéressent plus. Il faut noter que ces personnes se sont très mal comportées par le passé. En tout cas c'est une des raisons qui perturbe le fonctionnement des associations dans notre village. Tout ce qu'on tente de mettre en place ne marche pas. » (Femme, responsable d'association, 42 ans)

Le leadership des responsables

On ~~peut~~ pourrait définir le leadership comme la capacité d'un individu à mener ou conduire d'autres individus ou organisations dans le but d'atteindre certains objectifs (Hughes, Ginnett and Curphy, 1996 ; Den Hartog, 2015). On dira alors qu'un leader est quelqu'un qui est capable de guider, d'influencer et d'inspirer (Van De Valk, 2008 ; Carmeli *et al.*, 2009; Van De Valk and Constatas, 2011). Pour qu'une association fonctionne, il est indispensable qu'il dispose de leaders à même d'impulser la dynamique. Il ressort des résultats de l'étude qu'un élément qui fait la différence entre les différentes associations, repose sur les capacités de mobilisation, de conduite des membres vers l'atteinte des objectifs du groupe. Dans le village de Ouéguedo, les résultats de l'enquête montrent que le « bon » fonctionnement des structures communautaires repose essentiellement sur le leadership des premiers responsables. Une personne ayant participé à l'enquête donne son point de vue :

« Il faut dire que si les choses marchent bien ici dans notre village, cela est dû au comportement du chef. C'est quelqu'un qui est à l'écoute de tout le monde, il est toujours disponible. C'est quelqu'un qui, malgré sa fonction, est resté humble et proche des gens. Il est très intègre et se contente de ce qu'il a. Il gère beaucoup d'associations (CoGes Santé, CoGes Forage, Association des parents d'élève, etc.), et tout se passe bien. A travers son comportement, sa façon de se comporter, il mobilise facilement les gens. Regardez, au niveau du centre de santé et de

promotion sociale, on a pu construire le magasin. Lorsqu'on a convoqué la population et qu'il a expliqué, les gens ont rapidement cotisé et les travaux ont été engagés. C'est vraiment un homme exceptionnel ». (Chef de famille, 54 ans)

Il faut noter que les associations féminines sont très actives à Ouéguédo. Lors de l'enquête, nous avons pu le constater. En effet, c'est une responsable d'une association féminine qui a assisté l'équipe de recherche dans la mobilisation de la population. Sa proximité avec les populations, sa disponibilité, son sens de l'anticipation font d'elle une femme très respectée et appréciée par les populations. Responsable de deux associations, cette responsable reste une personne ressource importante pour le village. Elle a une capacité de mobilisation exceptionnelle. Grâce à son leadership, elle arrive à mobiliser les femmes et à les faire travailler ensemble dans l'intérêt du village et de toute la population. Une femme interrogée lors de l'enquête déclarait :

« Vous savez, c'est grâce à Madame Zoundi que les femmes arrivent à travailler ensemble. Il faut remarquer que ce sont les trois associations où elle est premier responsable qui fonctionnent bien dans le village. Les autres rencontrent beaucoup de difficultés de mobilisation. Elle a su s'imposer par son honnêteté, son sens de compromis, sa transparence dans la gestion, sa façon de se comporter vis-à-vis des autres. C'est ce qui fait que les femmes se sentent à l'aise à travailler avec elle. Les femmes savent aussi qu'elle ne détourne pas l'argent et le matériel des associations à son propre profit. Et puis, il faut dire qu'elle est toujours disponible, elle aide les femmes lorsqu'elles ont des problèmes. » (Femme, membre d'une association)

Le leadership des responsables d'associations peut être considéré comme un facteur explicatif de la dynamique des actions collectives dans les différents villages. Comme indiqué plus haut, le village de Ouéguédo se distingue des autres par une meilleure organisation et une plus grande implication des structures communautaires dans les actions collectives. Dans ce village on constate que les associations facilitent la coopération entre les populations, mobilisent les populations pour leur participation aux activités du village. Le leadership de certains responsables d'association facilite la mobilisation des populations. Par contre, on relève que dans les villages de Soumangou et de Loanga, les associations bien qu'existantes n'arrivent pas à jouer un rôle dans la dynamique de coopération entre les populations.

Le déclin de la confiance sociale

Comme le notait le sociologue Georges Simel (1991), la confiance sociale, c'est-à-dire le sentiment lié aux relations, émane des interactions individuelles et collectives. C'est à partir d'elles que les individus sont capables de créer des liens et de coopérer, collaborer avec les autres. Selon Putman (2000), la confiance sociale facilite les relations et pousse à la coopération. Comme l'écrivait Blésin (2009): « quand les personnes se mettent ensemble, elles se sentent davantage en condition de passer à l'action, car c'est « la prise de confiance dans son pouvoir de prendre la parole et d'agir, de changer l'ordre des choses, de passer de l'émotion à l'action, en somme, une confiance qui renforce la croyance dans le fait que le jeu social mérite d'être investi et joué » (Blésin, 2009, p.:148).

D'une manière générale, les résultats de l'étude indiquent un déclin de la confiance sociale. Les personnes interrogées ont laissé entendre que les gens ne se font plus confiance comme avant. Lorsque les gens s'engagent dans des interactions, ils ne donnent plus le meilleur d'eux-mêmes, ils sont prudents et s'engagent à petit pas. Ils ont peur d'être trahis, que les autres ne jouent pas franc jeu avec eux. Un enquêté explique :

« Il faut reconnaître, et c'est dans la tête des gens, que les individus ne sont plus sérieux, les gens ne respectent pas la parole donnée. Ce qui fait qu'il est difficile de faire confiance tout de suite aux gens. Il faut du temps pour observer et se faire une idée sur la personne. Même avec ça, ce n'est pas une garantie. On a du mal à saisir et à comprendre les gens. Comme il y a de plus en plus de trahison, chacun se méfie. Les déceptions venant de personnes à qui on faisait confiance, souvent à des proches collaborateurs, finissent par dissuader les populations dans leurs comportements de collaboration. Les gens se retiennent et ne s'engagent pas résolument ». (Enquêté 12, homme, 37 ans)

Dans les interactions individuelles, si les gens font confiance à l'autre, c'est parce qu'ils sont certains que l'autre poursuit les mêmes intérêts qu'eux et qu'il est digne de confiance (Bagnasco 2012 ; Nootboom 2007). Ce principe de réciprocité est de plus en plus mis à mal tant dans les interactions individuelles que collectives (Abbott et Freeth 2008). Pendant que certains s'engagent dans la relation en y jetant tout leur dévoué, d'autres utilisent les liens de confiance pour se détourner des objectifs collectifs et s'orienter vers des intérêts personnels. On fait croire aux autres qu'on va dans la même direction alors qu'on utilise la relation pour faire des choses qui ne correspondent pas. On utilise ainsi les ressources constituées avec d'autres personnes pour assouvir ses propres intérêts. Cette situation d'égoïsme participe au déclin de la confiance interpersonnelle. Ayant vécu de nombreuses situations désagréables, les individus sont de plus en plus réservés, utilisent beaucoup de retenue dans les interactions, ce qui ne facilite pas l'établissement rapide des liens de coopération, de collaboration, de co-construction. Chacun s'attribue un temps d'observation de l'autre de sorte à identifier des signes qui peuvent le convaincre de la sincérité des autres. La coopération devient ainsi difficile, voire problématique. Un responsable coutumier soulignait :

« Ce sont des risques qu'on prend chaque fois qu'on s'engage dans les interactions avec les autres. Le manque de sincérité des gens oblige à être prudent et à ne pas se laisser aller dans la relation sans retenue. La collaboration tend à devenir difficile » (Responsable coutumier 2, 64 ans).

Les normes de réciprocité qui devraient guider les actions des uns et des autres et renforcer la confiance entre les individus, sont mises à rude épreuve par certains au nom des intérêts personnels. Comme disait Thiébault, 2003, ces normes réduisent les insécurités, les risques et renforcent le sentiment d'appartenance de la communauté.

Les structures communautaires (associations, tontine, etc.) jouent un rôle important dans la dynamique de la participation et de la mobilisation d'une communauté. Ils sont considérés comme un espace qui contribue au développement de l'identité du citoyen et qui renforce les liens de confiance et de coopération. On pourrait dire comme bon

nombre d'auteurs (Blésin 2009; Nooteboom 2007; Putnam 2000 ; Thiébault 2003) que les structures communautaires sont des réseaux qui jouent un rôle crucial dans les actions collectives.

Les résultats de l'enquête montrent que les structures communautaires dans deux des trois villages (Soumagou et Loanga) font face à une crise de confiance. En effet, il ressort que depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents aux associations ne fait que baisser. D'une centaine de membres à la création, des structures communautaires fonctionnent avec une dizaine de membres dont les plus actifs ne dépassent pas cinq personnes. Un responsable d'association précise :

« Lorsque notre association a été créée en 2015, elle comptait 77 membres. On a même établi des cartes pour les membres. Et, chacun doit payer sa cotisation. Depuis 2019, on a constaté que les membres ne s'intéressaient plus aux activités. De nos jours, si on convoque une réunion, les membres qui vont prendre part ne vont pas dépasser 10 personnes. Lorsqu'on a essayé de comprendre les raisons de cette situation, des anciens membres disent que l'association ne répond pas à leurs attentes, qu'ils n'ont plus confiance aux responsables. Certains trouvent que certains responsables utilisent l'association pour s'enrichir et d'autres estiment que l'association ne leur apporte rien. Donc ils préfèrent se retirer. »
(Responsable d'association, 38 ans).

Un autre élément qui fragilise la confiance aux structures communautaires se trouve dans les expériences antérieures. En effet, tous les villages ont déjà connu des expériences de groupement, d'association, de tontine. Les perceptions se forgeront en fonction de ce qui s'est passé. Si ces structures ont bien fonctionné et ont pu permettre aux adhérents d'atteindre les objectifs fixés, il va de soi que les populations seront toujours disponibles pour une nouvelle expérience. Mais si c'est le contraire, cela va créer de la méfiance, et souvent le refus de participer. Dans le village de Soumangou, il semble que les expériences de structures communautaires n'ont jamais marché. Toutes les tentatives se sont soldées par des échecs, ce qui n'a pas manqué de créer des mésententes, des suspicions qui empoisonnent les relations individuelles et collectives. Un responsable d'association explique :

« Il y a eu beaucoup d'expériences de création d'associations dans notre village. Cela a commencé depuis longtemps avec les groupements des agriculteurs, des éleveurs, mais ça n'a jamais marché. C'est toujours des problèmes d'accusation de détournement d'argent, de matériel, de semence et autres. A un moment donné, il n'y avait plus d'association dans le village. Avec la lutte contre le Sida et la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes, des tentatives ont été faites et on est parvenu aux mêmes résultats, c'est-à-dire l'échec. Ici, il faut dire que les gens ne font plus confiance. Chacun pense que si l'autre est devant, c'est pour ses intérêts personnels. Il y a une sorte de méfiance qui ne favorise pas le meilleur fonctionnement des structures communautaires »
(Responsable d'association).

La question de la confiance aux structures communautaires reste un problème important dont les conséquences sont déterminantes pour l'action collective dans les villages. Il

sera difficile, dans ces conditions, de mobiliser les populations autour des projets collectifs dans une atmosphère de méfiance vis à vis ~~des associations~~, des tontines et autres organisations communautaires sensées ~~être le fer de lance de l'organisation et~~ de la mobilisation des populations. Il faut noter que les structures communautaires trainent beaucoup d'insuffisances qui empêchent leur bon fonctionnement. Les comportements de certains responsables, souvent en complicité avec des bailleurs de fonds finissent par convaincre sur l'impossibilité d'accorder du crédit à ces organisations. Il sera difficile dans ces conditions de créer des liens sociaux solides et durables dans un climat de crise de confiance

Conclusion

La présence des associations et leur bon fonctionnement, la transparence dans la gestion et dans la communication de certains responsables d'association, a permis de créer les conditions pour une participation des populations aux actions de santé dans certains villages. Un bon environnement social marqué par les relations de confiance, facilite la création de liens sociaux qui favorisent l'action collective, le désir de se mettre ensemble pour atteindre des objectifs communs. On retient à travers les résultats de cette étude que pour que le capital social soit un levier pour la participation communautaire un certain nombre de conditions doit être réunies notamment le renforcement des capacités de management des responsables de structures communautaires, le rétablissement de la confiance entre les acteurs.

Références bibliographiques

- Aberdeen, T. (2013) 'Yin, RK (2009). Case study research: Design and methods . Thousand Oaks, CA: Sage.', *The Canadian Journal of Action Research*, 14(1), pp. 69-71.
- Adler, P.S. and Kwon, S.-W. (2002) 'Social capital: Prospects for a new concept', *Academy of management review*, 27(1), pp. 17-40.
- Adler, P.S. and Kwon, S.-W. (2009) 'Social capital: The good, the bad, and the ugly', in *Knowledge and social capital: Foundations and applications*. Routledge, pp. 89-115.
- Ahn, T.K. and Ostrom, E. (2002) 'Social capital and the second-generation theories of collective action: An analytical approach to the forms of social capital', in *annual meeting of the American Political Science Association*.
- Anheier, H.K., Gerhards, J. and Romo, F.P. (1995) 'Forms of Capital and Social Structure in Cultural Fields: Examining Bourdieu's Social Topography',

- American Journal of Sociology, 100(4), pp. 859–903. Available at: <https://doi.org/10.2307/2782154>.
- Bayat, A. (2005) 'Defining Social Capital: A brief overview of the key aspects and debates', Project on Policy Management, Governance and Poverty Alleviation in the Western Cape. DBBS programme. Bellville: UWC [Preprint].
- Bourdieu, P. (2008) 'The Forms of Capital', *Readings in economic sociology*, 4, p. 280.
- Brehm, J. and Rahn, W. (1997) 'Individual-level evidence for the causes and consequences of social capital', *American journal of political science*, pp. 999–1023.
- Burt Ronald, S. (1992) 'Structural holes: the social structure of competition'. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Burt, R.S. (2000) 'The network structure of social capital', *Research in organizational behavior*, 22, pp. 345–423.
- Carmeli, A. et al. (2009) 'How leaders cultivate social capital and nurture employee vigor: Implications for job performance.', *Journal of Applied Psychology*, 94(6), p. 1553.
- Coleman, J.S. (1987) 'Creation and Destruction of Social Capital: Implications for the Law, The', *Notre Dame JL Ethics & Pub. Pol'y*, 3, p. 375.
- Coleman, J.S. (1988) 'Social capital in the creation of human capital', *American journal of sociology*, 94, pp. S95–S120.
- Coleman, J.S. (1994) *Foundations of social theory*. Harvard university press.
- David, B. et al. (2012) 'SMART-CITY: Problematics, techniques and case studies', in 2012 8th International Conference on Computing Technology and Information Management (NCM and ICNIT). IEEE, pp. 168–174.
- Den Hartog, D.N. (2015) 'Ethical Leadership', *Annual Review of Organizational Psychology and Organizational Behavior*, 2(1), pp. 409–434. Available at: <https://doi.org/10.1146/annurev-orgpsych-032414-111237>.
- Fernandez, R.M. and Weinberg, N. (1997) 'Sifting and sorting: Personal contacts and hiring in a retail bank', *American Sociological Review*, pp. 883–902.

- Grootaert, C. and Van Bastelaer, T. (2001) Understanding and measuring social capital: A synthesis of findings and recommendations from the social capital initiative. World Bank, Social Development Family, Environmentally and Socially
- Hughes, R., Ginnett, R.C. and Curphy, G.J. (1996) 'Leadership', Chicago, Irwin [Preprint]. Available at: <https://search.proquest.com/openview/c9c0e4e8b1f3230ce31309c6e2dd5995/1?pq-origsite=gscholar&cbl=26856> (Accessed: 25 October 2023).
- Knoke, D. (1999) 'Organizational networks and corporate social capital', in Corporate social capital and liability. Springer, pp. 17-42.
- Krackhardt, D. and Hanson, J.R. (1993) 'Informal networks: the company behind the chart', Q Harvard Business Review, 71, p. 104.
- Leana III, C.R. and Van Buren, H.J. (1999) 'Organizational social capital and employment practices', Academy of management review, 24(3), pp. 538-555.
- Lin, N. (2001) 'Social capital: A theory of social structure and action. New York, NY: Cambridge'.
- Molyneux, M. (2002) 'Gender and the silences of social capital: Lessons from Latin America', Development and change, 33(2), pp. 167-188.
- Portes, A. (1998a) 'Social capital: Its origins and applications in modern sociology', Annual review of sociology, 24(1), pp. 1-24.
- Portes, A. (1998b) 'Social capital: Its origins and applications in modern sociology', Annual review of sociology, 24(1), pp. 1-24.
- Putnam, R. (2001) 'Le déclin du capital social aux Etats-Unis. Entretien avec Robert Putnam', Sciences Humaines, 33, p. 63.
- Putnam, R.D. (2015) 'Bowling alone: America's declining social capital', in The city reader. Routledge, pp. 188-196.
- Van De Valk, L.J. (2008) 'Leadership development and social capital: Is there a relationship', Journal of leadership education, 7(1), pp. 47-64.
- Van De Valk, L.J. and Constatas, M.A. (2011) 'A Methodological Review of Research on Leadership Development and Social Capital: Is There a Cause and Effect

Relationship?', *Adult Education Quarterly*, 61(1), pp. 73-90. Available at:
<https://doi.org/10.1177/0741713610380443>.

Woolcock, M. (1998) 'Social capital and economic development: Toward a theoretical synthesis and policy framework', *Theory and society*, 27(2), pp. 151-208.

Yin, R.K. (1999) 'Enhancing the quality of case studies in health services research.', *Health services research*, 34(5 Pt 2), p. 1209.